

## VERVIERS

# Pacte d'Excellence lancé à Verviers

**Treize écoles catholiques de l'entité « Verviers-Limbourg » ont été choisies comme pilotes du Pacte d'Excellence.**

● **Justine PONS**

**P**rès de 350 enseignants et directions étaient rassemblés ce mardi après-midi à l'Institut Sainte-Claire de Verviers pour le lancement du plan de pilotage du Pacte d'Excellence de la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns. Au total, treize écoles de l'entité « Verviers-Limbourg » ont été sélectionnées pour faire partie de ce plan (voir encadré).

« Si c'est notre entité et nos écoles qui ont été choisies, c'est parce que nous comptabilisons un grand nom-

bre d'écoles en encadrement différencié, explique Monique Ladrière, directrice de la section primaire à l'Institut Sainte-Claire. *Elles sont rodées à ce type de réflexion. On est dans le mouvement.* »

Le plan de pilotage n'en est encore qu'à ses débuts et les objectifs de chaque école ne sont pas encore clairement définis. Mais plus concrètement, les établissements concernés bénéficieront d'une plus grande responsabilisation et d'une autonomie de gestion plus importante étant donné qu'ils choisiront eux-mêmes leurs priorités, qui seront ensuite validées à plus haute échelle. Dans les prochains jours, les treize écoles de notre entité devront ainsi réaliser un état des lieux et définir plus clairement leurs objectifs. Elles pourront notamment privilégier la réduction du redoublement et du décrochage scolaire, l'amélioration des savoirs et compétences, ou encore favoriser le bien-être scolaire et les différences de

résultats entre élèves plus ou moins favorisés.

Pour mener à bien les suites de ce coup d'envoi, Robert Léonard, président de l'entité « Verviers-Limbourg » rappelle que « l'implication des pouvoirs organisateurs et des directions est essentielle ». ■

## Quelles suites à ce plan ?

Les écoles engagées (St-Nicolas, St-Michel, SFX1, SFX2, Sainte-Claire, Sainte-Marie, la Providence, Notre-Dame, St-Joseph, Notre-Dame de la Sagesse, EFL Limbourg et Oneux) sont parties jusqu'en 2025. Après accord sur les actions à entreprendre pour réaliser les objectifs, une mise en œuvre concrète sera appliquée sur base d'un contrat avec la Communauté Wallonie-Bruxelles et plusieurs évaluations seront menées pour aider les écoles à atteindre leurs objectifs.